



**FINANCES
PERSONNELLES:**
notions de base

Cahier du participant



Agence de la consommation
en matière financière du Canada

Financial Consumer
Agency of Canada

Canada

Les ressources pour l'atelier Finances personnelles : notions de base sont disponibles en français et en anglais. Elles sont offertes gratuitement en ligne et comprennent les documents suivants :

- le Guide de l'animateur
- le Cahier du participant
- des diapositives de présentation
- des documents promotionnels
- la brochure Finances personnelles

Pour commander les documents de l'atelier, consultez la page Atelier Finances personnelles : notions de base dans la section Programmes de littératie financière à l'adresse suivante : **www.canada.ca/argent**.

DROIT D'AUTEUR ET DROIT DE REPRODUIRE

Les documents de l'atelier Finances personnelles : notions de base sont protégés par la Loi sur le droit d'auteur, par d'autres lois, politiques et règlements du Canada et par des accords internationaux. Ces dispositions permettent d'identifier la source d'information et, dans certains cas, d'interdire la reproduction des documents sans une autorisation écrite obtenue au préalable.

REPRODUCTION À DES FINS COMMERCIALES

La reproduction à de multiples exemplaires des documents de l'atelier Finances personnelles : notions de base, en tout ou en partie, à des fins commerciales est interdite, sauf avec la permission écrite de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC).

Pour obtenir la permission de reproduire à des fins commerciales les documents créés par l'ACFC, veuillez nous faire parvenir votre demande.

Adresse postale :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
427, avenue Laurier Ouest, 6^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

POUR OBTENIR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Consultez la section Avis du site de l'ACFC à **www.canada.ca** ou visitez le droit d'auteur de la Couronne et octroi de licences à **www.publications.gc.ca**.

Coordonnées de l'ACFC :

info@fcac.gc.ca

Numéros sans-frais :

Service en français : 1-866-461-ACFC (2232)
Service en anglais : 1-866-461-FCAC (3222)

TABLE DES MATIÈRES

MODULE 1 – INTRODUCTION	1
Pourquoi acquérir des connaissances sur la littératie financière?	1
Avantages d'une meilleure littératie financière	1
Mes objectifs financiers sont :	1
MODULE 2 – FAIRE UN BUDGET	2
Revenus et dépenses	2
Mon budget mensuel	3
MODULE 3 – GÉRER SES DÉPENSES DE SUBSISTANCE — DEVENEZ UN CONSOMMATEUR AVISÉ	6
Conseils pour économiser sur les frais, les produits et les services	6
Vérifiez vos factures	6
Négociez des forfaits plus avantageux	6
Réduisez le coût de vos services bancaires	7
Téléphone cellulaire ou résidentiel?	8
Réduisez vos dépenses alimentaires	8
Réduisez les coûts liés à votre auto	9
Logement : location ou propriété?	10
Une assurance, pour quoi faire?	11
Au bout du compte	12
Besoins et désirs	13
Quelle est la différence entre un besoin et un désir?	13
Mettez un frein aux dépenses	15
MODULE 4 – GÉRER SON CRÉDIT ET SA DETTE	16
Cartes de crédit	16
Choisir la bonne carte de crédit	17
Comment garder le contrôle de votre carte de crédit	17
Prêts étudiants	18
Autres types de prêts	21
Dossier de crédit et cote de crédit	22
Gérer sa dette	24
MODULE 5 – ÉPARGNER ET PLACER SON ARGENT	26
Quatre étapes pour épargner	27
Placements	28
Intérêt composé	28
Risque et rendement	29
Régimes d'épargne à l'abri de l'impôt	30
Conseillers financiers	31
Aide-mémoire pour les placements	33

MODULE 6 – FIXER SES OBJECTIFS FINANCIERS	36
Planification et objectifs financiers	36
Objectifs S.M.A.R.T.	37
Feuille de travail sur les objectifs financiers S.M.A.R.T.	38
MODULE 7 – SE PROTÉGER	41
Un monde d’escroqueries	41
Vol d’identité.....	41
Fausses offres d’emploi.....	43
Fraude sur les médias sociaux.....	44
Comment vous protéger contre la fraude.....	45
MODULE 8 – RÉSUMÉ ET CONCLUSION	47
Aide-mémoire sur la santé financière	47
Veillez nous faire parvenir vos commentaires à ces coordonnées :	50

Bienvenue à l'atelier Finances personnelles : notions de base.

Au cours de l'atelier, nous parlerons de la gestion des finances personnelles en traitant plusieurs aspects :

- Comment gérer vos dépenses et préparer un budget réaliste
- Comment gérer le crédit
- Comment rembourser vos dettes
- Comment épargner
- Comment fixer et atteindre vos objectifs financiers
- Comment vous protéger contre la fraude

Le présent cahier résume les points importants de l'atelier, comprend des feuilles de travail et présente une liste de ressources à consulter, qui vous sera utile aujourd'hui et à l'avenir pour avoir un œil sur vos finances. À mesure que vous approfondirez vos connaissances en gestion financière, conservez ce cahier comme référence.

L'atelier s'adresse aux Canadiens qui, même si novices en la matière, souhaitent gérer leurs finances personnelles plus efficacement. Naturellement, il serait difficile de couvrir toute l'étendue du sujet au cours d'un atelier condensé comme celui-ci, mais vous aurez l'occasion de vous familiariser avec les notions de base essentielles à la bonne gestion de votre argent.

Cet atelier a été conçu par l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC), une agence du gouvernement du Canada, et la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (CVMO), en collaboration avec Ellen Roseman, auteure et journaliste spécialisée dans les questions financières. Ces deux organismes se consacrent à l'élaboration et à la promotion de documents d'information, de programmes et d'outils objectifs et impartiaux pour aider les consommateurs à renforcer leur niveau de littératie financière.

DÉFINITION



Selon la définition qu'on lui a donnée, la littératie financière désigne les connaissances, les compétences et la confiance en soi requises pour prendre des décisions responsables en matière financière. L'atelier que vous allez suivre aujourd'hui vous mettra sur la bonne voie pour les acquérir. Amusez-vous bien!

MODULE 1 – INTRODUCTION

Pourquoi acquérir des connaissances sur la littératie financière?



IDÉE MAÎTRESSE : Le fait de savoir gérer votre argent vous protégera sur le plan financier et vous aidera à atteindre vos buts.

Avantages d'une meilleure littératie financière

- Maîtriser votre avenir financier
- Atteindre vos objectifs de vie
- Répondre à vos besoins et à ceux de votre famille
- Consommer plus intelligemment
- Réduire votre stress et mieux dormir
- Gagner en confiance quant à votre capacité à gérer vos finances

Qu'il s'agisse de rembourser votre dette, d'équilibrer votre budget ou de planifier une retraite confortable, l'important est de se fixer un objectif financier et d'établir un plan d'action pour l'atteindre.

Mes objectifs financiers sont :

Exemples :

- Économiser pour acheter un nouvel ordinateur portable, 500 \$.
- Rembourser le solde de ma carte de crédit, 700 \$.
- Mettre de l'argent de côté pour une nouvelle auto, 50 \$ par mois.

MODULE 2 – FAIRE UN BUDGET



IDÉE MAÎTRESSE : Le fait de faire un budget est la première étape à franchir pour gérer votre argent. Cette tâche n'est ni difficile ni compliquée et ne se résume pas à faire des sacrifices.

- La première étape consiste à savoir combien d'argent arrive dans vos poches et où il s'en va – et à vous assurer que les rentrées sont plus importantes que les sorties, pour avoir les moyens de répondre à vos besoins tout en épargnant et en investissant pour l'avenir.
- Faire un budget, ça n'a rien de difficile et ça ne veut pas dire qu'on doit se priver. Il s'agit tout simplement d'une façon organisée de gérer son argent.

À SAVOIR



- En établissant votre budget, il est important que vous ne pensiez pas qu'à équilibrer revenus et dépenses à court terme : assurez-vous d'inclure un montant d'épargne pour constituer un fonds d'urgence ou pour vos besoins futurs (formation continue, prêt hypothécaire, etc.).
- L'épargne devrait toujours être un élément de votre budget. Les petits montants que vous mettez de côté s'accumulent rapidement et peuvent servir en cas d'urgence ou de dépenses imprévues.

Revenus et dépenses

On a généralement une assez bonne idée de ce qu'on gagne. Il suffit d'additionner ses revenus d'emploi et toute autre somme d'argent qui entre. Si vos revenus sont irréguliers, essayez d'estimer votre revenu mensuel moyen.

Quant à ce qu'on dépense, il se pourrait que ce soit un peu moins clair. C'est la raison pour laquelle il est important de tenir des comptes.

- Gardez tous vos reçus.
- Notez toutes vos dépenses dans un carnet ou un appareil électronique.
- Vérifiez vos relevés bancaires et vos relevés de carte de crédit.
- Gardez cette routine pendant au moins trois mois.
- Dressez une liste des dépenses irrégulières (cadeaux, dons, réparations d'auto ou de maison, vacances).
- Additionnez vos dépenses à la fin du mois.

DÉFINITION



- Les **dépenses fixes** sont les dépenses mensuelles récurrentes, qui ne varient que très peu d'un mois à l'autre. Ex. : loyer ou remboursement d'un prêt hypothécaire, services publics, remboursement d'un prêt, garderie, etc.
- Les **dépenses variables** sont celles qui changent généralement d'un mois à l'autre. Ex. : alimentation, loisirs, voyage, entretien et réparation de la maison, etc.

Mon budget mensuel

Allez aux pages 3 et 4 pour remplir un budget mensuel type pour vous ou votre famille. Sur cette page, indiquez votre revenu mensuel; à la page 4, vos dépenses mensuelles (fixes et variables). Au bas de la page 4, faites la différence entre vos dépenses et votre revenu. Avez-vous un excédent ou un déficit?

Exemples de revenu mensuel

Revenu d'emploi mensuel moyen après déductions.

	Revenu typique
Serveurs (boissons et aliments)	1 070 \$
Cuisiniers	1 334 \$
Éducateurs et assistants de la petite enfance	1 517 \$
Musiciens et artistes	1 757 \$
Vendeurs et commis de commerce de détail	1 267 \$
Coiffeurs et barbiers	1 315 \$
Ventes et services	1 435 \$
Assistants dentaires	2 054 \$
Commis comptables	1 901 \$
Techniciens en graphisme	2 501 \$
Travailleurs de la construction	2 192 \$
Commis aux opérations bancaires, aux assurances, et autres domaines financiers	1 910 \$

[Sources : Revenu net moyen des Canadiens pour diverses professions, après déductions, rajusté en fonction des heures de travail normales, d'après les données de Statistique Canada, 2017.]

Votre revenu mensuel

Revenu d'emploi mensuel (temps plein ou temps partiel)	_____
Autres sources de revenus*	_____
Source 1 : _____	_____
Source 2 : _____	_____
Source 3 : _____	_____
Total	_____

*Si vous avez plusieurs emplois à temps partiel ou d'autres sources de revenus (travail indépendant, bourses d'études, subventions, etc.), prenez-les en compte. L'idée est d'obtenir le total approximatif de toutes vos sources de revenus pour un mois typique.



À SAVOIR

Si votre revenu varie d'un mois à l'autre, il est encore plus important de maintenir un budget à jour afin de vous situer financièrement et de l'ajuster en conséquence.

Dépenses mensuelles

Dépenses fixes	Dépenses typiques	Vos dépenses fixes
Logement (locataire – propriétaire)	322 \$ – 1 357 \$	_____
Versements pour prêt automobile	369 \$	_____
Versements pour autres prêts (marge de crédit, prêts étudiants, etc.)	468 \$	_____
Assurances (automobile, habitation, voyage, etc.)	239 \$	_____
Services publics (électricité, gaz)	205 \$	_____
Télécommunications (câble, Internet, téléphone, cellulaire, appels longue distance, services voix et données en itinérances)	187 \$	_____
Garde d'enfants	127 \$	_____
Autre		_____
Total des dépenses fixes		_____

Dépenses variables et irrégulières	Dépenses typiques	Vos dépenses fixes
Épicerie	514 \$	_____
Restaurants	217 \$	_____
Maison (nettoyage, entretien, meubles)	209 \$	_____
Ordinateur (matériel, logiciels, accessoires, fournitures)	26 \$	_____
Animaux domestiques	54 \$	_____
Transport (transport en commun, essence, entretien de l'auto, etc.)	104 \$-286 \$	_____
Soins de santé (assurance médicale, frais de dentiste, lunettes ou lentilles, médicaments)	152 \$	_____
Vêtements et chaussures	280 \$	_____
Soins personnels (articles de toilette, coiffure, maquillage, lessive)	109 \$	_____
Loisirs (films, jeux, musique, clubs, concerts, sports, etc.)	327 \$	_____
Voyages	140 \$	_____
Cadeaux et dons de bienfaisance	160 \$	_____
Études (droits de scolarité, manuels, autres dépenses, etc.)	140 \$	_____
Autre	149 \$	_____
Épargne	220 \$	_____
Total des dépenses variables		_____

Revenu mensuel total (de la page 3)

Moins les dépenses mensuelles totales (fixes et variables)

Égale excédent ou déficit mensuel

[Sources : Dépenses moyennes des Canadiens, d'après Statistique Canada, 2017.]

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



Sur le site de l'ACFC, vous trouverez un outil pour faire un budget et plusieurs autres ressources dans la Base de données canadienne sur la littératie financière. Rendez-vous sur la page Canada.ca/outils-financiers, où vous trouverez :

- le [Planificateur budgétaire](#);
- la [Base de données canadienne sur la littératie financière](#). Cliquez ensuite sur Budget et gestion financière.

MODULE 3 – GÉRER SES DÉPENSES DE SUBSISTANCE — DEVENEZ UN CONSOMMATEUR AVISÉ



IDÉE MAÎTRESSE : Vous pouvez adopter un comportement proactif pour réduire vos dépenses. En comparant ce qui est offert sur le marché et en négociant avec les fournisseurs de services, vous pouvez obtenir de meilleurs prix qui vous feront économiser. Petits changements de comportement pour de grandes économies.

Conseils pour économiser sur les frais, les produits et les services

En effectuant un suivi méticuleux de vos dépenses, vous découvrirez où économiser dans presque toutes les catégories de dépenses. Nous vous donnons ici quelques astuces pour commencer. Examinez aussi vos dépenses afin de trouver, selon votre situation, d'autres occasions de les réduire. Elles vous sembleront peut-être minimes au premier abord, mais souvenez-vous qu'il n'y a pas de petites économies!

Vérifiez vos factures

- Repérez les erreurs et les montants facturés en trop.
- Dépensez moins en frais de retard, en intérêts et en pénalités.
- Faites corriger les erreurs avant qu'il ne soit trop tard.

Négociez des forfaits plus avantageux

La plupart des fournisseurs de services (à l'exception de ceux qui détiennent un monopole, comme les services publics) négocieront et aligneront leurs prix sur ceux de leurs concurrents, en particulier si vous avez fait des recherches et que vous leur dites ce que vous offrent leurs concurrents.

Appelez chacun de vos fournisseurs de services (Internet, câble, téléphone, etc.), demandez à parler au service de fidélisation de la clientèle et posez les questions suivantes :

- Comment puis-je faire baisser mes factures mensuelles?
- Ai-je un forfait actuellement?

- Pouvez-vous m'offrir un meilleur forfait ou une meilleure affaire?
- Si oui, quels sont les délais de traitement?
- Dois-je signer un nouveau contrat pour profiter de nouvelles aubaines?
- Est-ce que je peux regrouper les services pour économiser?
- Est-ce que je peux éviter les frais d'intérêt ou les pénalités pour un paiement en retard?

Si vous êtes lié au fournisseur par un contrat à long terme, vous aurez probablement moins de marge de manœuvre pour négocier, et il se peut qu'on vous réclame des frais de résiliation. Ce type de facteurs peut contribuer à augmenter vos coûts.

Les changements à votre compte effectués, assurez-vous de vérifier sur vos prochaines factures qu'il n'y a pas d'erreurs. (Si c'est le cas, faites-les corriger dès que possible pour éviter d'avoir des frais de pénalité à payer.)

Réduisez le coût de vos services bancaires

À SAVOIR



- Tous les Canadiens ont le droit d'ouvrir un compte bancaire.
- Tous les coûts doivent vous être communiqués lorsque vous ouvrez un compte bancaire.
- L'ACFC surveille les institutions financières sous réglementation fédérale pour s'assurer qu'elles se conforment aux lois et aux règlements adoptés par le gouvernement fédéral pour protéger les consommateurs.

Vous pouvez réduire vos coûts et vos frais bancaires en posant les bonnes questions et en modifiant votre forfait de services.

Appelez le service à la clientèle de votre institution financière, et demandez :

- Combien est-ce que je paie chaque mois en frais de service?
- À combien se chiffrent mes frais de guichet automatique?
- Est-ce que je peux économiser en faisant davantage d'opérations bancaires en ligne?
- Est-ce que j'ai le droit d'ouvrir un compte à frais modiques si je suis étudiant?
- Est-ce que je peux faire baisser les frais en maintenant un solde minimal?
- Pouvez-vous me proposer un meilleur forfait?

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



L'Outil de comparaison de comptes de banque l'ACFC peut vous aider à trouver le forfait de services bancaires qui répond le mieux à vos besoins.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/outils-financiers.

Pensez également aux nouveaux services financiers numériques pour réduire vos frais bancaires et économiser. Toutefois, renseignez-vous bien pour comprendre quels sont leurs coûts et s'ils correspondent à vos besoins.

Les services financiers numériques, c'est quoi?

Les services financiers numériques fonctionnent avec les nouvelles technologies, comme les applications de téléphone cellulaire ou les systèmes de paiement en ligne, qui permettent aux institutions d'élargir ou de simplifier leurs services.

- Ils peuvent être une solution de rechange pratique et économique aux services bancaires traditionnels.
- Ils présentent toutefois plus de risque en matière de fiabilité, de confidentialité et de sécurité.

Avant d'utiliser un service financier numérique, vérifiez-en bien le coût et les mesures de sécurité. Sachez qu'il n'utilise pas forcément les mêmes que votre institution financière traditionnelle, alors renseignez-vous :

- Comment mes renseignements personnels sont-ils protégés?
- Qui y a accès?
- Où sont-ils stockés (au Canada ou ailleurs)?

Pour en savoir plus, rendez-vous sur Canada.ca/argent, cliquez sur [Gérer votre argent](#), puis sur [Options de paiement et transferts de fonds](#) et [Paiements mobiles](#).

Téléphone cellulaire ou résidentiel?

À notre époque, rares sont les personnes qui n'ont pas de téléphone cellulaire. Dans ce cas, est-il vraiment indispensable d'avoir un téléphone résidentiel en plus?

Posez-vous les questions suivantes :

- Qu'est-ce que je paie pour mon téléphone résidentiel et pour mon cellulaire?
- Combien me coûtent mes appels longue distance?
- Ma ligne résidentielle est-elle incluse dans une offre groupée?

En annulant votre ligne résidentielle, vous pourriez perdre un rabais d'offre groupée et être désavantagé, ou devoir payer des frais de résiliation si vous avez un contrat avec le fournisseur.

En revanche, le rabais dont vous bénéficiez avec l'offre groupée pourrait être inférieur aux économies que vous feriez en annulant votre ligne résidentielle. Renseignez-vous auprès de votre fournisseur pour connaître les différents frais et coûts.

Réduisez vos dépenses alimentaires

Les dépenses alimentaires sont propices aux économies, car on a tendance à choisir l'option la plus pratique sans prendre en compte son coût.

Même les plus petites dépenses peuvent rapidement devenir importantes, car on les répète quotidiennement. Soyez attentifs aux économies que vous pouvez faire sur vos dépenses alimentaires sans pour autant sacrifier le plaisir de la table!

Comment réduire les dépenses alimentaires

- Prenez votre petit déjeuner à la maison.
- Apportez votre dîner, vos boissons et vos collations (ainsi que le café).

- Mangez végétarien au moins une fois par semaine, en prenant un repas économique sans viande.
- Préparez un gros plat pendant la fin de semaine et congelez-le.
- Faites vos courses avec un ami dans des supermarchés à prix réduit et partagez les achats effectués en gros.
- Prévoyez un budget pour les repas à l'extérieur (restauration rapide, plats à emporter, restaurants, etc.) et **respectez-le**.

Économisez sur l'épicerie

- Planifiez vos repas et vos collations.
- Préparez une liste d'épicerie et achetez seulement ce dont vous avez besoin.
- Faites le plein d'articles de saison et congelez le reste pour plus tard.
- Achetez des fruits et légumes congelés ou en conserve si vous n'avez pas accès à des fruits et légumes frais bon marché.
- Apprenez à connaître les magasins les plus économiques autour de chez vous.
- Recherchez les remises et les coupons rabais (les applications mobiles sont pratiques pour ça).
- Achetez les articles non alimentaires (savons, récipients, etc.) dans des magasins à rabais.
- Ne faites pas votre épicerie l'estomac vide!

Réduisez les coûts liés à votre auto

Savez-vous combien vous coûte la possession ou la location d'une voiture?

- Additionnez les coûts réels liés à la possession d'une voiture (essence, assurance, dépréciation, intérêts et entretien).
- Selon l'Association canadienne des automobilistes, la totalité des coûts d'une voiture de catégorie courante se situe en moyenne entre 150 \$ et 160 \$ par semaine et à environ 8 000 \$ par année, soit environ le double du prix d'achat habituel de ce type de voiture.

Avez-vous vraiment besoin d'une voiture? En raison des coûts réels liés à une voiture, il serait peut-être plus avantageux de se déplacer à vélo, d'utiliser le transport en commun, de prendre un taxi, de faire affaire avec une organisation d'autopartage, comme un groupe de covoiturage ou une coopérative de partage de véhicules, ou encore de louer une auto au besoin.

L'autopartage peut s'avérer économique si vous parcourez moins de 10 000 km par an.

- Frais d'adhésion possibles; facturation à l'heure, au mois ou au kilométrage.
- Frais et règlements variables — il est bon de comparer les différents services offerts.
- Si vous n'avez pas d'auto, pensez aux transports en commun, aux taxis, au covoiturage ou au vélo.
- Les services d'autopartage comme Uber ou Lyft sont une bonne solution pour les trajets trop longs à vélo, ou si vous avez quelque chose de lourd à transporter (p. ex. : grosse épicerie).

Méfiez-vous des emprunts à long terme

Les modalités d'un prêt automobile peuvent grandement faire varier vos paiements réguliers et le coût total de votre voiture. Plus la durée du prêt est longue, plus les paiements seront bas; par contre, vous finirez par déboursier plus en raison des intérêts qui s'accumulent sur un prêt à long terme (six ans et plus). Et au moment de changer de voiture, il se pourrait que la valeur de revente de votre véhicule ne couvre pas ce qu'il vous reste à rembourser (amortissement négatif).

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



- Consultez les conseils de l'ACFC sur le financement d'une voiture :
 - en vous rendant au Canada.ca/argent, puis en cliquant sur [Dettes et emprunts](#), [Prêts et marges de crédit](#) et [Financer une auto](#).
- Essayez la « Calculatrice location ou achat d'un véhicule » :
 - en vous rendant sur Canada.ca/outils-financiers, puis en cliquant sur [Calculatrice location ou achat d'un véhicule](#).

Logement : location ou propriété?

La plupart des gens pensent qu'il est préférable d'être propriétaire de son logement pour constituer son avoir et ainsi être obligé d'épargner, mais ce n'est pas nécessairement le cas pour tout le monde.

Lorsque vous calculez les coûts associés à la possession d'un logement, vous devez prendre en compte :

- le remboursement du prêt hypothécaire (y compris le taux d'intérêt, les frais et les pénalités éventuelles);
- le coût des réparations et de l'entretien, de l'assurance habitation et de l'impôt foncier.

Pouvez-vous vous permettre d'être propriétaire de votre logement?

- Faites l'essai :
 - Déposez les coûts mensuels associés à la propriété d'un logement (prêt hypothécaire, impôts fonciers, entretien, etc.) dans un compte d'épargne.
 - Pouvez-vous vivre avec ce qu'il vous reste?
 - Seriez-vous en mesure d'assumer des coûts de logement plus élevés si votre taux d'intérêt venait à augmenter?
- Utilisez le calculateur de [l'Autorité des marchés financiers](#) « Est-il préférable d'acheter ou de louer? » :
 - en vous rendant sur le site de [l'Autorité des marchés financiers](#), puis en cliquant sur l'onglet [Grand public](#), puis sur [Outils et calculateurs](#).

Situations dans lesquelles il n'est pas avantageux d'être propriétaire de son logement :

- Vous déménagez fréquemment :
 - ce n'est qu'après cinq ans que le fait d'être propriétaire de son logement devient intéressant.
- Vous ne pouvez verser qu'une mise de fonds très peu élevée :
 - il vous faudra une assurance-prêt hypothécaire;
 - vous pourriez avoir un taux d'intérêt plus élevé.
- Votre revenu ne couvre que vos paiements hypothécaires et vos impôts.

Une assurance, pour quoi faire?

C'est en fonction de sa situation et de son âge que l'on décide ou non de se procurer une assurance. Les assurances servent à vous protéger, vous et vos proches, en cas de pertes ou de difficultés financières. Il existe un large éventail de produits d'assurance pour divers types de risques :

- dommages ou blessures causés par un accident de la route;
- dommages causés à votre logement ou à vos meubles;
- coûts médicaux non pris en charge par le régime de santé publique, par exemple, lorsqu'on voyage.

Vous ou votre bénéficiaire recevrez des versements si vous ne pouvez plus travailler ou s'il y a un décès inattendu.

Avant de se procurer une assurance, évaluez si vous en avez réellement besoin et, si oui, assurez-vous d'obtenir uniquement le montant et le type de garantie que vous souhaitez. Si, au contraire, vous estimez que c'est inutile, n'en prenez pas – tant que vous avez conscience des risques que cela représente.

L'assurance peut être un excellent moyen de prévenir les pertes financières et d'avoir l'esprit tranquille, mais cela a un coût!

Comprenez votre assurance

La police d'assurance est le contrat qui vous lie à l'assureur et qui précise l'étendue de votre couverture, soit :

- les risques pris en charge par votre compagnie d'assurance;
- les circonstances qui vous donneront droit à une indemnité;
- les montants, ou le type d'avantages, vous pouvez en retirer.

Lorsque vous vous procurez une assurance, l'important est de savoir combien elle coûte, ce qu'elle couvre et si vous en avez réellement besoin. Si c'est possible, renseignez-vous auprès d'un conseiller indépendant.

Le prix d'une assurance varie d'une compagnie d'assurance à l'autre. Demandez des devis pour comparer les couvertures similaires offertes par différents fournisseurs. Comme pour d'autres services, vous aurez la possibilité d'économiser en regroupant vos produits d'assurance chez un même fournisseur.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



Pour en savoir plus sur les assurances, rendez-vous sur la page Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Gérer votre argent](#) et sur [Assurance](#).

Au bout du compte

- De petits changements simples à vos habitudes de consommation pourraient être la clé d'un budget équilibré et vous éviter d'être pris à la gorge.
- Tous les petits montants économisés s'accumulent pour former une épargne qui vous aidera à atteindre vos objectifs financiers.

Catégorie	Changement de comportement	Épargne quotidienne	Épargne hebdomadaire	Épargne mensuelle	Épargne annuelle
Alimentation	Apportez votre repas de midi au travail trois fois par semaine	5 \$ [8 \$ restauration rapide vs 3 \$ repas maison]	15 \$	60 \$	720 \$
Transport	Utilisez le transport en commun, et non l'auto, une fois par semaine	18 \$ [22 \$ de stationnement + 3 \$ d'essence – 7 \$ pour le transport en commun]	18 \$	72 \$	864 \$
Forfait de téléphone cellulaire	Payez à l'utilisation plutôt que mensuellement	s.o.	s.o.	30 \$ (de 55 \$ à 25 \$ par mois)	360 \$

En faisant une habitude des exemples présentés, vous pourriez économiser 162 \$ par mois, soit plus de 1 900 \$ par année! (Les montants présentés sont des exemples et peuvent varier selon l'endroit où vous habitez, mais le principe est le même.)

BESOINS ET DÉSIRS



IDÉE MAÎTRESSE : Savoir faire la distinction entre vos besoins et vos désirs peut vous aider à contrôler vos dépenses. Vos besoins et désirs ne sont pas forcément identiques à ceux des autres, et ils peuvent évoluer avec le temps.

Quelle est la différence entre un besoin et un désir?

Un besoin est quelque chose d'essentiel. Un désir est quelque chose qu'il est agréable d'avoir. C'est peut-être important pour vous, mais ce n'est pas essentiel. Vos besoins et vos désirs peuvent changer au fil du temps. Par exemple, avoir une voiture pourrait être un désir à un certain moment, mais devenir plus tard un besoin pour votre travail.

Prenez l'habitude de vous poser la question pour savoir si quelque chose est un besoin ou un désir. Il est important d'apprendre à établir un budget et des priorités en matière de dépenses, pour que vous ayez de l'argent pour vos besoins et vos désirs les plus grands.

Quel est votre « facteur latte »?

Votre « facteur latte », c'est la petite extravagance dont vous pourriez vous passer pour mettre de l'argent de côté. En vous débarrassant de ce genre de petites dépenses, vous pourriez changer le futur de vos finances.

« Nous avons tous nos petites extravagances, quel que soit notre niveau de revenu. » — David Bach

- Cafés de luxe
- Repas au restaurant
- Achats impulsifs
- Le tout dernier, le meilleur [insérez objet]

Comprenez pourquoi vous dépensez

Questions à se poser :

- Quand un désir devient-il un besoin?
- Qu'est-ce qui vous incite à acheter — publicité, amis, tendances mode, journée difficile?
- Est-ce que l'envie d'acheter s'estompe le lendemain?
- Est-ce que vos achats vous rendent plus heureux?
- Quels « besoins » vous ont amené à faire des achats qui amassent maintenant la poussière?
- Quelles sont les choses dont vous pouvez apprendre à vous passer?

Réduisez les achats impulsifs

- Si vous n'avez besoin de rien, évitez d'aller dans les magasins et les centres commerciaux ou de visiter les sites d'achat en ligne.
- Laissez vos cartes de crédit à la maison et utilisez plutôt votre carte de débit ou de l'argent comptant.
- Payez vos achats en argent comptant et/ou n'apportez que le montant d'argent que vous voulez dépenser.
- Faites baisser la limite de crédit de votre carte de crédit et de votre marge de crédit. (Les règlements adoptés par le gouvernement fédéral exigent des sociétés émettrices de cartes de crédit qu'elles obtiennent votre autorisation pour augmenter votre limite de crédit.)
- Attendez au lendemain pour voir si vous voulez toujours faire l'achat convoité.

CONSEIL



Seriez-vous capables de réussir le test de 30 jours avant d'effectuer un achat important?

- Inscrivez les choses que vous aimeriez acheter, attendez 30 jours et relisez la liste. Demandez-vous ensuite si vous voulez toujours les acheter.

Mettez un frein aux dépenses

- Déterminez dans quelle catégorie vous pourriez réduire vos dépenses personnelles.
- Calculez combien vous pourriez épargner par semaine et par mois.
- Ces économies changeraient-elles la donne dans le budget que vous avez créé? Vous aideraient-elles à atteindre vos objectifs financiers?

	Coût moyen	Fréquence hebdomadaire à réduire	Économies hebdomadaires
Apporter son repas de midi au lieu de manger au restaurant			
Cuisiner plutôt que de commander à manger			
Inviter des amis (repas-partage!) plutôt que sortir			
Organiser une soirée film à la maison au lieu d'aller au cinéma			
Utiliser le transport en commun ou le vélo au lieu de prendre son auto			
Acheter une bouteille d'eau réutilisable au lieu d'acheter de l'eau embouteillée			
Faire du covoiturage avec un collègue au lieu d'utiliser son auto individuellement			
Chaque semaine, ne pas acheter ou acheter moins de cigarettes, de friandises, de breuvages, de cafés ou de collations après le travail			
Arrêter d'acheter des billets de loterie ou en acheter moins			
Ne plus acheter de maïs soufflé au cinéma			
Emprunter des livres à la bibliothèque plutôt que de les acheter			
S'abonner à un service de musique ou de jeux plutôt que de les acheter			
Effectuer ses paiements à temps pour éviter les amendes et les frais de retard			
Autre			
Autre			
Total			
Économie mensuelle possible			

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Accédez à des ressources supplémentaires pour mieux comprendre les besoins et désirs en allant sur la Base de données canadienne sur la littératie financière.

Rendez-vous sur Canada.ca/outils-financiers, puis cliquez sur [Base de données canadienne sur la littératie financière](#) et choisissez [Budget et gestion financière](#).



MODULE 4 – GÉRER SON CRÉDIT ET SA DETTE



IDÉE MAÎTRESSE : Le crédit est un outil pratique, mais son utilisation peut mener à une situation chaotique. Payez vos factures au complet et à temps. Commencez par rembourser votre dette la plus coûteuse.

Le crédit n'est pas une mauvaise chose en soi; il nous aide à financer des achats importants et à atteindre nos objectifs financiers. Le crédit devient une source de problèmes uniquement si on n'est pas en mesure de rembourser sa dette sans difficulté.

CONSEIL



Quand vous recourez à des produits et à des services financiers, vos droits sont protégés. Pour en savoir plus, rendez-vous sur Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Gérer votre argent](#) et [Droits et responsabilités financiers](#).

Cartes de crédit

Le fonctionnement des cartes de crédit s'apparente à une forme de prêt : vous faites un achat, que la société émettrice paie au vendeur pour vous, puis vous remboursez la société émettrice, conformément aux modalités de votre contrat de carte de crédit. Dans le cas d'une « avance de fonds », la société émettrice vous prête directement de l'argent.

Vous devez rembourser ce prêt selon les modalités de votre contrat, qui prévoient le montant minimal à payer et la date d'échéance du paiement.

- Si vous ne payez pas votre solde au complet d'ici la date d'échéance indiquée sur votre relevé de carte de crédit, vous paierez des intérêts sur le montant total de votre achat, à compter de la date de la transaction jusqu'à la date à laquelle vous avez fait le paiement.
- Que vous payiez votre facture de carte de crédit avec deux ou trois jours de retard ou avec plusieurs semaines de retard, le résultat sera le même; le retard paraîtra dans vos antécédents et pourrait laisser une tache dans votre dossier de crédit.
- Pour les avances de fonds, vous ne bénéficiez d'aucune période libre d'intérêt (appelée « délai de grâce »). Vous payez des intérêts à compter de la date à laquelle vous obtenez l'avance de fonds jusqu'à la date à laquelle vous la remboursez au complet.

DÉFINITION



- **Société émettrice de carte de crédit** : La société qui fournit la carte de crédit au consommateur.
 - Quand vous effectuez un achat chez un marchand avec votre carte de crédit, la société émettrice paie le vendeur, puis vous facture pour l'achat.
 - Quand vous demandez une avance de fonds, la société émettrice vous prête de l'argent, puis vous le facture pour remboursement.
- **Vendeur** : L'entreprise qui vous vend quelque chose, un commerçant, un marchand.

Choisir la bonne carte de crédit

Choisissez la carte de crédit qui répond le mieux à vos besoins et à vos habitudes d'utilisation.

- Un large éventail de cartes de crédit sont offertes sur le marché, et elles se distinguent par leurs caractéristiques, les récompenses qu'elles offrent et les frais qui s'y appliquent.
- Vous devez soigneusement choisir la carte de crédit qui répond le mieux à vos besoins, en tenant compte de la façon dont vous pensez l'utiliser.
 - Par exemple, une carte de crédit pour étudiant pourrait ne pas être la meilleure solution pour tous les étudiants. Si vous voyagez ou avez tendance à reporter votre solde, une carte à taux réduit ou aux caractéristiques nombreuses pourrait être la bonne solution.
- Le taux d'intérêt n'est pas la seule chose que vous devez vérifier; vous devez également vous informer à propos des frais que vous devrez payer pour utiliser votre carte.

Il se peut qu'on vous facture des frais annuels ou de service pour :

- les avances de fonds effectuées au Canada et à l'extérieur du pays;
- le dépassement de votre limite de crédit;
- la conversion en dollars canadiens des achats effectués en devises étrangères;
- un compte inactif;
- l'achat de billets de loterie, les gageures et les jetons de casino, qui sont considérés comme des avances de fonds;
- la réimpression des relevés ou des copies de reçus de caisse;
- les services facultatifs;
- les points de récompense.

Comment garder le contrôle de votre carte de crédit

- N'oubliez pas qu'en payant quelque chose par carte de crédit, vous empruntez de l'argent qu'il vous faudra rembourser. Plus vous attendrez pour le faire, plus vous paierez d'intérêts.
- Payez le solde au complet chaque mois.
- Si vous ne pouvez pas régler votre solde au complet, payez autant que vous pouvez.

- N'acquitez pas seulement le minimum indiqué sur votre relevé, car vous paierez le maximum d'intérêts comparativement à toutes les autres options.
- Si vous reportez toujours un solde, procurez-vous une carte à taux réduit.
- Transférez le solde à une marge de crédit dont le taux d'intérêt est moins élevé. Vous la rembourserez ainsi plus rapidement et aurez à payer moins d'intérêts.
- Payez quelques jours avant la date d'échéance.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



Les outils interactifs sur les cartes de crédit de l'ACFC peuvent vous aider à choisir la carte qui répond le mieux à vos besoins ou à explorer vos options pour régler le solde de votre carte.

- Rendez-vous sur Canada.ca/outils-financiers, puis cliquez sur [Outil de comparaison de cartes de crédit](#) ou sur [Calculatrice de paiements de cartes de crédit](#).

Prêts étudiants

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux proposent un certain nombre de programmes de prêts et bourses pour aider les étudiants de niveau postsecondaire. Le but de ces prêts est de **compléter**, et non de remplacer, les ressources financières de l'étudiant (et de sa famille, le cas échéant).

DÉFINITION



- Un **prêt** est une aide financière que les étudiants auront habituellement à rembourser, avec intérêts dans la plupart des cas.
- Une **bourse**, c'est le contraire : les étudiants n'ont habituellement pas à rembourser la somme.

Caractéristiques du Programme canadien de prêts aux étudiants

Le programme s'adresse aux étudiants qui ont besoin de soutien financier. Les programmes provinciaux et territoriaux, dont les caractéristiques peuvent différer du programme de prêt d'études canadien, constituent également une aide financière précieuse.

- Les prêts fédéraux sont libres d'intérêt pendant toute la durée des études postsecondaires.
- Le remboursement commence six mois après la fin des études. L'intérêt ne s'accumule pas pendant la période de six mois qui suit immédiatement la fin des études ou d'un apprentissage.
- Pour présenter une demande, adressez-vous au bureau d'aide aux étudiants de votre province ou territoire.
- Pour en savoir plus, consultez la page Canada.ca/financement-etudes.

Critères d'admissibilité au prêt d'études canadien

Il vous faut :

- Être citoyen canadien ou résident permanent du Canada.
- Être inscrit à un programme menant à l'obtention d'un diplôme ou d'un certificat dans un établissement d'enseignement postsecondaire agréé qui dure au moins 12 semaines sur une période de 15 semaines.
- Être inscrit à temps plein avec une charge de cours de 60 % de la charge complète :
 - ou à temps partiel, avec une charge de cours de 20 % à 59 %;
 - ou à une charge de cours réduite, pour les étudiants vivant avec une invalidité permanente.
- Justifier son besoin de soutien financier.
- Réussir une vérification de solvabilité.
- Maintenir une certaine moyenne.
- Présenter une demande chaque année.

Faire une demande de prêt étudiant

Si vous êtes admissible à l'aide financière aux études et que vous en faites la demande, votre dossier sera automatiquement évalué pour un prêt d'études canadien et une bourse canadienne pour étudiants. C'est sur cette évaluation de vos besoins financiers que le gouvernement s'appuiera pour vous accorder un prêt étudiant.

Pour présenter une demande, suivez les étapes ci-dessous :

- Procurez-vous un formulaire de demande de prêts et de bourses pour étudiant auprès du bureau d'aide financière aux études de votre province ou territoire, soit en version électronique sur son site Web, soit en personne. (Notez qu'il faut en faire la demande dans la province ou le territoire où vous vivez, et non où vous planifiez étudier.)
- Remplissez le formulaire et envoyez-le en ligne ou par courrier.
- Attendez de recevoir votre avis d'évaluation pour connaître votre admissibilité à un prêt ou une bourse. Vous le recevrez soit par courrier, soit en ligne dans le portail sécurisé de votre province ou territoire.
- Remplissez une entente maîtresse sur l'aide financière aux étudiants (EMAFE) en indiquant vos renseignements bancaires. (Si vous avez déjà signé une EMAFE, il vous faudra la mettre à jour, ainsi que vos renseignements bancaires.)
- Attendez que votre établissement confirme votre inscription. Cette étape est automatique une fois que vous acceptez l'EMAFE.
- Attendez jusqu'à ce que vous receviez un avis de virement par courriel. Les fonds seront directement déposés dans votre compte bancaire ou envoyés à votre établissement pour le paiement des droits de scolarité.

La démarche sera légèrement différente si vous étudiez à temps partiel.

CONSEIL



Autres formes d'aide financière aux étudiants

Votre institution financière pourrait vous proposer une marge de crédit ou un autre type de prêt pour financer vos études. Ces financements sont généralement soumis à d'autres modalités que le prêt d'études canadien et peuvent être plus coûteux. Assurez-vous de bien les comprendre avant de signer votre contrat.

Vivre avec un prêt étudiant

Comme c'est le cas avec tous les prêts, moins on emprunte, mieux c'est! Plus la somme est petite, plus vous la rembourserez rapidement et plus vous aurez de moyens pour vos autres objectifs financiers.

- Établissez un budget pour planifier vos dépenses. Veillez à ce que vos dépenses ne dépassent pas le montant du prêt et de vos autres sources de revenus.
- Un prêt d'études canadien est divisé en deux versements : habituellement, un premier de 60 % du montant total au début de la session d'automne, et un autre de 40 % au début de la session d'hiver. Planifiez donc vos dépenses en conséquence pour ne pas être à court avant le prochain versement.
- Utilisez uniquement ce dont vous avez besoin. Rien ne vous oblige à dépenser la totalité du prêt; vous pouvez en rembourser une partie sans attendre et ainsi réduire vos frais d'intérêts.
- Si vous avez d'autres sources de revenus, commencez à rembourser votre prêt, ce qui réduira aussi vos frais d'intérêts.

Rembourser votre prêt d'études canadien

- Vous commencez à rembourser une fois que vous obtenez votre diplôme ou arrêtez vos études.
- Vous n'avez rien à rembourser pendant six mois.
- Communiquez avec votre fournisseur de prêt pour établir un calendrier de remboursement.
 - Vous avez le choix entre un taux fixe ou variable.
 - Vous et votre prêteur décidez d'un montant mensuel à rembourser, qui déterminera le temps dont vous aurez besoin pour rembourser votre prêt en totalité.
- Les étudiants aux revenus modestes pourraient être admissibles au Programme d'aide au remboursement. Communiquez avec votre centre de service de prêts aux étudiants pour en savoir plus.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



Utilisez l'outil en ligne Estimateur de remboursement des prêts pour comparer vos options. Rendez-vous sur la page Canada.ca/financement-etudes, puis cliquez sur [Rembourser votre dette d'étudiant](#).

Astuces concernant le prêt d'études canadien

- N'empruntez que ce dont vous avez besoin.
- Effectuez des paiements forfaitaires lorsque vous êtes encore aux études.
- Pensez à trouver un emploi d'été ou un stage coopératif pour limiter les sommes que vous empruntez.
- Programmez des paiements mensuels automatiques pour éviter les oublis et les frais de retard.
- Effectuez des paiements ponctuels ou plus importants lorsque possible.

Si vous avez de la difficulté avec vos paiements, communiquez avec votre agent de prêts dès que possible pour voir s'il est possible de réduire ou de reporter le remboursement.

Autres types de prêts

Les cartes de crédit ou les prêts étudiants ne sont pas les seules façons d'emprunter. À différents moments de votre parcours, vous pourriez avoir recours aux produits suivants :

- Prêts hypothécaires
- Prêts automobiles
- Marges de crédit
- Protection de découvert
- Prêts sur salaire
- Prêts personnels

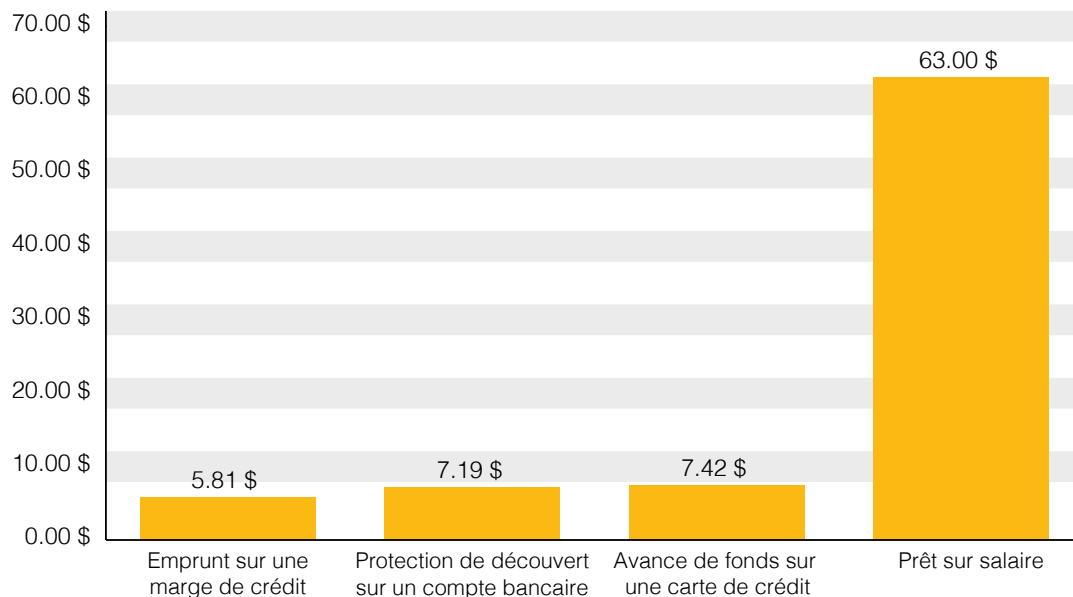
Chacun de ces prêts est utile en cas de besoin, mais leurs coûts et caractéristiques varient, alors avant d'emprunter, assurez-vous que vous en comprenez bien les modalités et réfléchissez à la façon dont vous allez les rembourser.

Prêts sur salaire

Un prêt sur salaire est un prêt à court terme aux frais élevés, ce qui en fait une source de financement extrêmement dispendieuse. Avant de demander un prêt sur salaire, assurez-vous de votre capacité à le rembourser dans la période prévue au contrat et examinez attentivement son coût et ses modalités.

- Un prêt sur salaire coûte bien plus cher que la plupart des prêts offerts par les institutions financières.
 - Les taux d'intérêt sont souvent aussi élevés que la loi le permet.
 - D'autres frais s'ajoutent pour un total bien supérieur aux intérêts.

Coût pour un prêt de 300 \$ pour une période de 14 jours



Remarque : Les frais indiqués dans cet exemple ne sont donnés qu'aux fins d'illustration.

- Comme on le voit dans le graphique, un emprunt de 300 \$ sur une marge de crédit pendant deux semaines ne coûte que 5,81 \$, et une protection de découvert ou une avance de fonds sur une carte de crédit sont à peine plus dispendieuses. En revanche, le coût d'un prêt sur salaire est plus de dix fois celui d'une marge de crédit.
- Si possible, utilisez d'autres solutions, comme une marge de crédit, une protection de découvert ou une avance de fonds sur une carte de crédit. Un prêt sur salaire ne devrait être contracté qu'en dernier recours.
- Comparez les frais et les taux d'intérêt car ils varient d'un prêteur sur salaire à l'autre.

Conseils pour gérer des prêts

Quel que soit le type de prêt, les conseils suivants en facilitent la gestion.

- Comparez ce qui est offert sur le marché.
 - Comparez les taux d'intérêt. N'acceptez pas la première offre que l'on vous fait.
- Respectez votre budget.
 - N'empruntez que ce que vous êtes en mesure de rembourser dans un délai réaliste.
- Faites des paiements de remboursement plus élevés et payez plus souvent.
 - Des paiements additionnels vous permettront de rembourser votre prêt plus vite et de payer moins d'intérêts.

Dossier de crédit et cote de crédit

Les prêteurs et d'autres institutions financières veulent connaître vos antécédents en matière de crédit, à savoir la façon dont vous avez géré vos prêts dans le passé pour déterminer comment vous agirez probablement dans l'avenir.

Vos antécédents en matière de crédit sont importants, car ils ont une incidence sur vos finances. Les entreprises se servent de votre dossier de crédit afin de prendre des décisions, notamment :

- pour vous prêter de l'argent et établir un taux d'intérêt ou une limite de crédit;
- pour vous louer un logement;
- pour examiner votre candidature à un emploi;
- pour vous vendre une assurance.

De bons antécédents en matière de crédit peuvent vous faire économiser et vous offrir des solutions de financement parfois inaccessibles à ceux qui ont un mauvais dossier.

Dossier de crédit

Le dossier de crédit est un résumé de vos antécédents en matière de crédit et d'autres renseignements financiers.

- Les anciens prêteurs et autres institutions financières envoient des données, notamment liées aux faillites et aux propositions de consommateur, à des entreprises chargées de les rassembler, de les évaluer et de les diffuser.
- Le Canada a deux agences d'évaluation du crédit :
 - **Equifax Canada** www.equifax.com
 - **TransUnion Canada** www.transunion.ca
- Vous pouvez examiner votre dossier de crédit et corriger les erreurs éventuelles. C'est la seule façon de vérifier que les renseignements sont exacts, mais aussi un moyen de repérer les vols d'identité.
- Vous pouvez demander à l'agence d'évaluation du crédit qu'elle corrige les erreurs ou ajoute une note à votre dossier pour signaler des éléments problématiques.

Cote de crédit

La cote de crédit est un nombre reflétant votre solvabilité à un moment donné.

- Elle indique le risque que vous représentez pour les prêteurs, comparativement aux autres consommateurs.
 - Le système d'évaluation donne une cote entre 300 et 900.
 - Plus votre cote est élevée, moins le risque que vous représentez est élevé.
- Les prêteurs utilisent votre cote de crédit pour déterminer s'ils acceptent ou refusent de vous prêter de l'argent et pour établir le taux d'intérêt que vous paierez.
- Les agences d'évaluation du crédit facturent souvent des frais de consultation de la cote de crédit.

Vous pourriez avoir une cote de crédit moins élevée si vous n'avez jamais fait de demande de crédit ou si vous avez eu des problèmes de crédit dans le passé. Mais vous pouvez améliorer cette cote :

- Faites toujours vos paiements à temps.

- Utilisez le crédit intelligemment.
 - Ne dépassez pas votre limite de crédit.
 - N'utilisez qu'une partie du crédit auquel vous avez droit.
- Bâissez votre crédit sur le long terme.
 - Gardez vos anciens comptes ouverts si vous ne payez aucuns frais.
 - Utilisez-les de temps en temps.
- Évitez les nombreuses demandes ou vérifications de crédit, particulièrement sur une courte période.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



La page de l'ACFC sur les Principes de base des dossiers et des cotes de crédit vous explique les notions de base de ces deux outils, leur importance, comment les consulter gratuitement et comment corriger les erreurs éventuelles.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Dettes et emprunts](#), [Dossiers et cotes de crédit](#) et [Principes de base des dossiers et des cotes de crédit](#).

Gérer sa dette

Reconnaissez les signes avant-coureurs

Vous pourriez avoir perdu le contrôle de votre crédit si :

- Vous utilisez vos cartes de crédit par nécessité et non parce que c'est pratique.
- Vous utilisez le crédit ou des avances de fonds pour vos frais de subsistance courants.
- Vous omettez de faire des paiements ou ne respectez pas les dates d'échéance.
- Vous atteignez presque votre limite de crédit pour la plupart de vos cartes ou de vos prêts.
- Vous empruntez au moyen d'une carte pour régler le solde d'une autre carte.
- Vous transférez vos soldes au bout de quelques mois, juste avant l'expiration des offres de lancement.

Prenez vos dettes en main

- Utilisez vos économies pour régler vos soldes.
- Remboursez d'abord les dettes ayant le taux d'intérêt le plus élevé.
- Optez plutôt pour des cartes de crédit moins coûteuses.
- Adressez-vous aux créanciers pour négocier des taux moins élevés.
- Passez au paiement de factures automatique ou en ligne pour respecter les échéances.
- Laissez votre carte de crédit à la maison.
- Évitez les offres « Achetez maintenant, payez plus tard ».
- Obtenez un prêt de consolidation pour effectuer un seul paiement à faible taux d'intérêt.

DÉFINITION



- **Prêt de consolidation** : Moyen de gérer son endettement en contractant un nouveau prêt pour rembourser l'ensemble de ses dettes.
- **Faillite** : Processus juridique grâce auquel une personne incapable de payer ses dettes cède une partie de son actif pour rembourser ses créanciers.
- **Syndic autorisé en insolvabilité** : Professionnel sous réglementation fédérale qui fournit des conseils et des services aux particuliers et aux entreprises ayant des problèmes d'endettement.

Prêts de consolidation

Un prêt de consolidation consiste à obtenir un seul prêt pour rembourser toutes vos dettes courantes de façon à n'avoir qu'un seul paiement à effectuer. Pour que le prêt de consolidation vous permette d'économiser, il doit être assujéti à un taux d'intérêt moins élevé que l'ensemble de vos prêts, et le paiement mensuel doit être moins élevé que le paiement mensuel global pour tous les prêts réunis. Il est également important que vous cessiez d'utiliser les cartes de crédit ou les produits de crédit dont vous remboursez le solde au moyen du nouveau prêt. Vous mettrez beaucoup plus de temps à rembourser vos dettes si vous continuez à en contracter de nouvelles.

Solutions pour gérer son endettement

- Service-conseil en crédit
 - Les conseillers élaborent un programme de gestion de dettes personnalisé.
- Proposition du consommateur
 - Un syndic autorisé en insolvabilité peut présenter une offre volontaire aux prêteurs en votre nom.
- Faillite
 - Un syndic se saisit de vos biens pour annuler des dettes.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

La page de l'ACFC sur la gestion des dettes vous informe de vos droits et des solutions existantes.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Dettes et emprunts](#) et [Gérer ses dettes](#).

Le Bureau du surintendant des faillites offre des renseignements détaillés sur la déclaration de faillite.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Insolvabilité et Dépôt de faillite](#).



MODULE 5 – ÉPARGNER ET PLACER SON ARGENT



IDÉE MAÎTRESSE : Payez-vous en premier. Épargnez régulièrement et commencez tôt. Il existe de nombreuses façons d'épargner et de nombreux modes de placement; par conséquent, faites vos recherches et obtenez de bons conseils.

Pourquoi épargner pour l'avenir?

- Avoir un meilleur sentiment de sécurité et de contrôle.
- Être prêt à faire face aux urgences et aux imprévus.
- Réduire le stress et les conflits avec la famille et les amis en cas de difficultés financières.
- Dépenser en se sentant moins coupable ou en ayant moins peur.
- Se permettre des achats importants.
- Rembourser une dette et éviter de nouvelles dettes.
- Prendre sa retraite en étant dans une situation confortable.

Comment se donner un objectif d'épargne précis?

- Fixez une somme et un délai.
- Divisez votre objectif en sous-objectifs plus modestes.
- Inscrivez votre objectif sur un bout de papier et affichez-le de façon à le voir tous les jours.

Exemples :

- Un objectif vague : « Me débarrasser de mes dettes et économiser pour constituer un petit coussin. »
- Un objectif réalisable : « Éliminer ma dette de carte de crédit de 1 600 \$ et constituer un fonds d'urgence de 2 000 \$ en épargnant au moins 3 600 \$ d'ici [date]. »
- Un objectif plus modeste : « Épargner 200 \$ par mois ou 100 \$ toutes les deux semaines. » Beaucoup de gens trouvent ça plus facile de se fixer des objectifs divisés en petites étapes, plutôt que de chercher à atteindre directement un résultat ambitieux, comme économiser 2 600 \$ en un an.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



La calculatrice d'objectifs financiers de l'ACFC vous aidera à élaborer un plan pour réaliser vos projets.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/outils-financiers, puis dans la section [Calculatrice d'objectifs financiers](#).

Quatre étapes pour épargner

Établissez un fonds d'urgence

- Épargnez l'équivalent de trois à six mois de salaire net.
- Vous pourrez compter sur cet argent si vous perdez votre emploi, tombez malade ou devez assumer des dépenses imprévues.
- Gardez cet argent dans un compte d'épargne séparé avec peu ou pas de frais.
- Ne dépendez pas des cartes de crédit, des prêts bancaires ou des marges de crédit personnelles pour faire face à une urgence. Vous pourriez facilement devoir une grosse somme si vous utilisez des prêts à taux d'intérêt élevé. Et ne consacrez pas votre fonds d'urgence à des dépenses qui n'ont rien d'urgent.
- Commencez maintenant! Cela peut prendre des mois voire des années pour bâtir un fonds d'urgence.

Commencez par vous payer vous-même

- Mettez de l'argent de côté avant de dépenser pour autre chose.
- Traitez l'épargne comme n'importe quelle autre facture que vous devez payer régulièrement chaque mois.
- Épargnez une somme fixe sur chaque chèque de paye, sans même y penser.
- Épargnez entre 5 et 10 % de votre salaire net.

Épargnez automatiquement

- Prenez des dispositions pour qu'un montant soit prélevé directement de votre compte bancaire ou de votre chèque de paye.
 - Mettez en place un virement automatique de votre compte-chèques à votre compte d'épargne.
 - Ouvrez un compte qui arrondit automatiquement chaque transaction à la hausse et verse la différence dans votre compte d'épargne.
 - Mettez votre monnaie dans un pot en verre tous les jours.
- Vous obtenez de l'argent en plus (cadeaux, remboursements d'impôts, etc.), une augmentation ou une prime? Mettez ces sommes de côté!

Ne touchez pas à vos économies

- Laisser l'argent fructifier!
- Tenez-vous-en à votre plan.

- Faites grossir votre épargne en la plaçant selon vos objectifs financiers.
- Privilégiez l'intérêt composé par rapport à l'intérêt simple.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



L'outil de comparaison de comptes de banque de l'ACFC vous aide à examiner les caractéristiques de plusieurs comptes d'épargne pour choisir celui qui répond le mieux à vos besoins.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/outils-financiers et cliquez sur [Outil de comparaison de comptes de banque](#).

Placements

Placer ses économies pour les faire fructifier

- Épargner, c'est mettre de côté de l'argent qu'on ne dépense pas pour s'en servir plus tard.
- Placer son argent, c'est le consacrer à une opération visant à le faire fructifier.

Intérêt composé

- Profiter de l'intérêt composé est le moyen le plus facile d'investir : la plupart des comptes d'épargne suivent ce principe.

DÉFINITION



- **Intérêt composé** – Intérêt reçu sur le dépôt initial et appliqué à cet intérêt à mesure qu'il s'accumule. C'est l'intérêt de l'intérêt.



Étude de cas : Louise et Lucie

Scénario	Louise	Lucie
Commence à épargner à :	20 ans	30 ans
Verse 1 000 dollars par an dans son REER jusqu'à :	34 ans	64 ans
Épargne totale :	15 000 \$	35 000 \$
Total obtenu à l'âge de 65 ans :	141 700 \$	116 100 \$

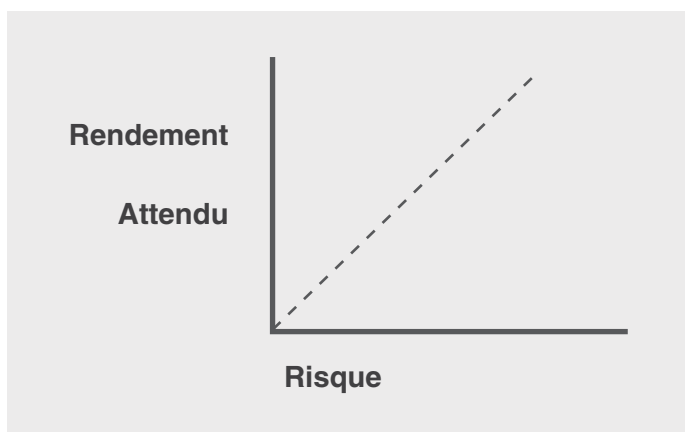
Conclusion :

- Même si elle a arrêté d'épargner à 34 ans, Louise termine avec plus d'argent, car l'intérêt composé a continué à faire fructifier son argent par la suite.
- L'intérêt composé a un effet décisif avec le temps.
- Commencez à épargner dès que possible (le plus tôt sera le mieux).
- Épargnez aussi longtemps que vous le pouvez (sur une longue période).

Risque et rendement

Il existe de nombreux instruments de placement.

- Quand vous envisagez un placement, vous devez comprendre le risque et le rendement qui y sont liés.
- Chaque placement est censé rapporter un certain revenu sur l'argent investi, appelé « rendement ».
- Chacun a aussi son propre risque : pour certains, c'est le risque de perdre entièrement la somme placée ou d'obtenir un rendement moins élevé que prévu.



- Le rendement d'un placement est lié au risque :
 - Si le rendement prévu est élevé, le risque l'est aussi.
 - Si vous recherchez un placement à risque faible, vous devez vous attendre à obtenir un rendement faible.
 - **Vous ne pouvez pas profiter d'un rendement élevé avec un risque faible.**
 - **Si quelqu'un vous promet un rendement élevé avec un risque faible, c'est fort probablement une escroquerie.**
- Ce principe vaut pour tous les types de placement, alors gardez-le en tête quand vous songez à la façon de placer vos économies.

CONSEIL



N'oubliez pas : si une offre semble trop bonne pour être vraie, c'est qu'elle l'est!
Il n'existe pas de placements miracles.

Régimes d'épargne à l'abri de l'impôt

Le Canada compte plusieurs régimes d'épargne enregistrés auprès de l'Agence du revenu du Canada (ARC). L'argent que vous versez dans ce type de compte peut être exempté d'impôt ou imposé à un taux moindre, selon le régime en question et votre situation financière.

Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)

- Tirez un revenu des placements sans payer d'impôt sur le revenu, même si vous faites un retrait.
- Investissez dans des liquidités, des fonds communs de placement, des actions, des CPG ou des obligations.
- Les cotisations à un CELI ne sont pas déductibles aux fins du calcul de l'impôt sur le revenu. Vous épargnez des dollars « après impôt ».
- Vous pouvez alimenter votre CELI à hauteur du plafond annuel en dollars.
 - Depuis 2009, les droits de cotisation à un CELI s'accumulent chaque année. Tous les droits inutilisés les années précédentes sont transférés.
 - Pour connaître le plafond de votre CELI, créez et consultez votre dossier à partir du site Web de l'ARC. Rendez-vous sur la page "Mon dossier" à Canada.ca/impots.
- Vous devez avoir au moins 18 ans et un numéro d'assurance sociale.

DÉFINITION



Dollars après-impôt : Une **cotisation après impôt** est un versement à un régime de retraite ou de placement effectué **après le prélèvement de l'impôt** sur le revenu.

Régime enregistré d'épargne-retraite (REER)

- Investissez dans des liquidités, des fonds communs de placement, des actions, des CPG ou des obligations.
- Les versements et le rendement sont généralement à l'abri de l'impôt sur le revenu jusqu'au retrait.
- Vous pourriez payer moins d'impôt au moment où vous retirerez vos fonds, selon vos revenus.
- Le plafond de cotisation annuel est fixé par l'ARC (autour de 26 000 \$).
- Pour connaître votre plafond de cotisations à un REER, consultez votre dossier à partir du site Web de l'ARC.
- Vous pouvez retirer des sommes d'argent à l'abri de l'impôt pour les utiliser à certaines fins, comme la mise de fonds d'une maison ou le financement d'un programme d'études, mais vous devez les rembourser au bout d'une période donnée ou payer des pénalités.

Régime enregistré d'épargne-études (REEE)

- Vous versez de l'argent dans un REEE.
- Le gouvernement du Canada ajoute un maximum de 600 \$ par année à votre régime (en cas d'admissibilité).

- Le Québec, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique offrent aussi des incitatifs à l'épargne pour les études.
- Le bénéficiaire des versements, des subventions et du rendement du régime est l'étudiant.
- Lorsqu'il fait un retrait, l'étudiant paye les impôts dus (le cas échéant) sur les subventions et le rendement obtenus dans le cadre du régime.

Régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI)

- Vous versez de l'argent dans un REEI pour le compte d'une personne handicapée admissible.
- Le gouvernement du Canada cotise au régime en fonction de ces versements (en cas d'admissibilité).
- Le bénéficiaire des versements, des subventions et du rendement du régime est la personne souffrant d'une invalidité à long terme.
- Lorsqu'il fait un retrait, le bénéficiaire paye les impôts dus (le cas échéant) sur les subventions et le rendement obtenus dans le cadre du régime.

Non seulement ces régimes sont des outils utiles pour épargner, mais ils peuvent aussi vous aider à réduire vos impôts sur le rendement de vos placements. En outre, le gouvernement du Canada cotise dans votre REEE ou votre REEI à mesure que vous y faites des versements.

Ces régimes ne sont pas des placements proprement dits. Voyez-les plutôt comme des tiroirs. Ce sont des contenants sécurisés où vous pouvez garder différents types de placements. Ils vous aideront à réduire les impôts que vous payez. Vous payez des impôts sur les gains réalisés uniquement lorsque vous sortez un placement d'un tiroir (sauf dans le cas des CELI).

Les modalités de dépôt et de retrait de ces régimes sont parfois complexes, alors renseignez-vous auprès de votre institution financière avant de faire des versements ou des retraits. Obtenez des avis d'expert sur le régime qui vous convient le mieux et sur la façon de gérer les fonds que vous y épargnez.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



L'Agence du revenu du Canada offre des renseignements détaillés sur les régimes d'épargne enregistrés.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Épargne et investissement](#) et [Régimes d'épargne et de pension](#).

Conseillers financiers

- Pour des placements simples, sous la forme de comptes d'épargne ou de CPG par exemple, vous pouvez faire appel à une banque, à une coopérative de crédit, à une société de fiducie ou à une caisse populaire qui offre des services bancaires.
 - Comparez les taux de différentes institutions.
 - Informez-vous des conditions du placement, notamment liées au retrait de liquidités, et veillez à ce que cet instrument corresponde à vos besoins.
- Pour les placements plus complexes, faites-vous aider par un conseiller financier agréé.
 - Un conseiller agréé de l'institution financière avec laquelle vous faites affaire pour

vos opérations bancaires courantes pourrait répondre à vos attentes. Il est toutefois recommandé de vous faire une idée des services, des frais et des méthodes de travail de conseillers dans plusieurs établissements pour choisir celui qui vous convient le mieux.

- Choisissez un conseiller avec soin. Vous devez comprendre ce que cette personne peut faire pour vous. Un professionnel de confiance devrait être disposé à répondre à ce type de questions :
 - Quels sont vos antécédents professionnels, votre expérience et les résultats que vous avez obtenus?
 - Votre société est-elle inscrite auprès d'une commission des valeurs mobilières ou d'un autre organisme officiel?
 - Que pouvez-vous faire pour moi? Me fournir seulement des conseils, me vendre des produits, m'aider à faire un plan financier?
 - Quels produits vendez-vous?
 - Comment êtes-vous rémunéré?
 - Comment travaillez-vous avec vos clients?
 - Pouvez-vous fournir des références?

Les trois choses à connaître

En matière de placements, il y a trois choses essentielles à connaître :

- Vous connaître vous-même :
 - vos objectifs de placement;
 - le temps dont vous disposez;
 - votre tolérance au risque.
- Connaître votre placement : vous convient-il?
- Connaître votre conseiller.

Le fait de connaître ces choses vous aidera à faire de bons placements et à éviter les risques que vous ne voulez pas prendre.

Vous devriez obtenir des conseils professionnels, mais vous devez également faire vos propres recherches.

Consultez l'aide-mémoire pour les placements qui figure aux pages suivantes.

Aide-mémoire pour les placements



Voici quelques questions à poser et facteurs à examiner le jour où vous serez prêt à investir. Cochez-les si vous avez les réponses.

Vous connaître vous-même

Quels sont vos objectifs financiers?

Quel est votre degré de tolérance au risque?

Combien d'argent prévoyez-vous investir présentement et dans l'avenir?

Souhaitez-vous un revenu régulier ou une croissance à long terme?

Quand aurez-vous besoin de votre argent?

Jusqu'à quel point pouvez-vous vous fier à vos connaissances sans consulter un expert?

Connaître votre placement

De quelle catégorie de placement s'agit-il?

De quelle façon vous fait-il gagner de l'argent?

Quels sont le rendement attendu, le risque et la liquidité du placement?

Quels sont les frais d'achat et de vente?

Avez-vous lu et compris le prospectus du fonds?

Est-ce qu'il cadre avec vos objectifs de placement et complète les autres placements de votre portefeuille?

Quelle information du domaine public pouvez-vous obtenir maintenant et quelle information vous fournira-t-on plus tard?

Le plan d'entreprise est-il sensé et correspond-il à des faits objectifs?

Le rendement financier est-il acceptable?

La gestion est-elle digne de confiance et bien informée?

Connaître votre conseiller

Quelles sont les qualifications et l'expérience de votre conseiller?

Dans quels types de clients et de placements le conseiller se spécialise-t-il?

Quels sont les services offerts par l'entreprise du conseiller?

Quels sont les frais et les commissions prélevés par l'entreprise?

Le conseiller et l'entreprise sont-ils inscrits auprès de l'organisme de réglementation des valeurs mobilières de la province ou du territoire compétent pour négocier les catégories de placements qui vous intéressent?

Sont-ils membres d'une association professionnelle?

Ont-ils une bonne réputation et de bonnes références?

Ont-ils fait l'objet de mesures disciplinaires par l'organisme de réglementation des valeurs mobilières de la province ou du territoire ou par une association professionnelle?

Signaux d'alarme

Ces signaux d'alarme peuvent vous aider à vous protéger contre la fraude et d'autres problèmes liés aux placements. Cochez les signaux que vous remarquez – et abstenez-vous d'investir!

Promesses à la fois d'un rendement élevé et d'un risque faible.
Affirmations qui sont trop belles pour être vraies.
Promesses à l'égard des profits futurs et du cours des actions.
Omission de répondre complètement à vos questions.
Stratégies de vente agressives.
Divulgaration minimale ou demandes de garder le silence.
Hésitation à fournir des renseignements par écrit.
Demande à l'effet de signer des documents qui ne sont pas remplis.
Demande à l'effet de signer des documents avant de vous laisser les lire.
Formulaires antidatés ou falsifiés.
Aucune documentation.
Achats effectués sans avoir obtenu vos directives précises.
Suggestions d'investir dans des activités illicites.

Les entreprises et les sociétés de fonds communs de placement qui offrent des placements au public canadien et américain doivent divulguer des renseignements détaillés à propos de leurs activités commerciales et financières. Il est possible de consulter ces renseignements dans les sites suivants : www.sedar.com pour les placements canadiens, et www.sec.gov (en anglais seulement), pour les placements américains.

De nombreux médias et autres services d'information commerciale offrent également des renseignements sur les placements.



Des questions à propos des opérations de placement?

- Pour en savoir plus sur l'épargne et les placements :
 - rendez-vous sur la page Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Épargne et investissement](#).
- Vous trouverez des ressources supplémentaires sur les besoins et les désirs dans la Base de données canadienne sur la littératie financière :
 - rendez-vous sur la page Canada.ca/outils-financiers, puis cliquez sur [Base de données canadienne sur la littératie financière](#).
- Pour obtenir des renseignements sur les placements et les moyens d'éviter la fraude, visitez le site Web de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario :
 - rendez-vous sur la page GérezMieuxVotreArgent.ca.

Vous avez des questions ou des problèmes concernant un placement ou un conseiller financier? Adressez-vous à ces ressources :

- Organisme de réglementation des valeurs mobilières de votre province ou de votre territoire www.autorites-valeurs-mobilieres.ca
- Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) www.ocrcvm.ca
- Association canadienne des courtiers de fonds mutuels www.mfda.ca (en anglais seulement)

MODULE 6 – FIXER SES OBJECTIFS FINANCIERS



IDÉE MAÎTRESSE : Définir des objectifs financiers peut vous aider à établir une stratégie, à mesurer vos progrès et à atteindre vos objectifs.

Planification et objectifs financiers

Un objectif financier est une cible que vous vous donnez pour l'utilisation de votre argent. Vous pouvez par exemple vouloir réduire une dette, mettre de l'argent de côté pour un voyage ou économiser suffisamment pour votre retraite.

Certains pensent que les objectifs financiers sont réservés aux gens ayant beaucoup d'argent, mais ils sont en fait utiles à tous, tout au long de la vie. Définir des objectifs financiers, c'est accomplir un premier pas vers leur réalisation.

Intérêt des objectifs financiers

- Établir des objectifs précis vous donne de la motivation et de la confiance.
- À l'image d'un phare, ils vous aident à ne pas dévier de votre route pour atteindre votre destination.
- Ils vous permettent d'évaluer les options qui s'offrent à vous pour choisir celles qui vous seront les plus utiles.
- Avec des objectifs clairs, vous pouvez mesurer vos progrès et procéder à des ajustements.
- Formuler des objectifs permet aussi d'en discuter avec des conseillers professionnels et des personnes de votre entourage.

Établissez des priorités

Personne n'est capable de réaliser tous ses projets en même temps. Souhaitez-vous acheter une maison d'ici cinq ans ou une voiture à la fin de cette année? Voulez-vous rembourser votre prêt étudiant ou mettre de l'argent de côté pour les études de vos enfants?

Vous devez décider quels objectifs sont plus importants et en faire des priorités financières. Vous pouvez allouer de l'argent à chacun de vos grands objectifs ou vous concentrer sur un seul d'entre eux et remettre le reste à plus tard.



CONSEIL

Notez tout par écrit. Des recherches ont montré que le fait de noter vos objectifs les rend plus réels. Vous serez alors plus susceptible de faire ce qu'il faut pour les atteindre.

Objectifs S.M.A.R.T.

Comment se fixer des objectifs financiers? Si vous vous contentez de dresser une liste de souhaits dans votre tête, ils pourraient rester à l'état de rêverie. Vous devez définir des objectifs S.M.A.R.T., avec ces caractéristiques :

- **Spécifiques** – Vos objectifs doivent être bien définis et ciblés.
- **Mesurables** – Ils doivent vous permettre de mesurer votre avancement.
- **Atteignables** – Qu'ils soient grands ou petits, ils doivent être à la hauteur de vos capacités.
- **Réalistes** – Ils doivent tenir compte de votre situation actuelle et envisagée.
- **Temporels** – Ils doivent être assortis d'échéances.

Exemple d'objectif vague :

- Je veux éponger mes dettes et épargner de l'argent.

Exemple d'objectif **S.M.A.R.T.** :

- Je veux rembourser mes factures de 3 200 \$ sur ma carte de crédit et épargner 3 000 \$ pour aller rendre visite à ma famille dans un an.

Lorsque vous divisez vos objectifs en petites étapes, vous les rendez encore plus intelligents :

- Je me limiterai à une pause-dîner à l'extérieur chaque semaine pour économiser 20 \$, soit 1 040 \$ par année.
- Je m'accorderai deux repas au restaurant chaque mois pour économiser 100 \$, soit 1 200 \$ par année.
- Je passerai à un abonnement de base au câble pour économiser 50 \$ par mois, soit 600 \$ par année.
- Je ferai des heures supplémentaires quelques jours dans le mois pour gagner 300 \$, soit 3 600 \$ par année.
- J'épargnerai au total 6 440 \$ en 12 mois, soit un peu plus que mon objectif de 6 200 \$!

Suivez vos progrès

Une fois que vous vous êtes fixé des objectifs, faites le point régulièrement pour garder le cap. Il est important de veiller à atteindre des jalons intermédiaires vers vos objectifs, pour pouvoir ajuster les étapes si les circonstances changent.

Connaître le montant exact de l'épargne dont vous avez besoin vous donne plus de confiance pour réaliser vos objectifs. La calculatrice d'objectifs financiers de l'ACFC peut vous aider à élaborer un plan pour atteindre différents objectifs; elle vous indique notamment combien d'argent vous aurez besoin d'épargner chaque mois et sur quelle durée.



INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Rendez-vous sur la page Canada.ca/outils-financiers, puis cliquez sur [Calculatrice d'objectifs financiers](#).

Feuille de travail sur les objectifs financiers S.M.A.R.T.

Énoncez votre objectif en quelques mots (idée principale) :

Mon objectif : _____

Rendez votre objectif **spécifique**. (Qui? Quoi? Où? Quand? Comment?)

Coût de mon objectif : _____

Comment je peux gagner ou économiser cette somme :

Rendez votre objectif **mesurable**. (Comment évaluerez-vous vos progrès? Par exemple, en atteignant une certaine somme dans votre compte d'épargne d'ici une période donnée.)

Comment je mesurerai mon avancement : _____

Rendez votre objectif **atteignable**. (Qu'il soit grand ou petit, votre objectif doit pouvoir être réalisé dans une période déterminée.)

Trois étapes (ou plus) que je dois franchir pour atteindre mon objectif :

1. _____
2. _____
3. _____

Rendez votre objectif **réaliste**. (Y a-t-il des circonstances actuelles ou envisagées qui rendent cet objectif irréaliste? Que pouvez-vous ajuster pour qu'il soit plus à votre portée?)

Comment je peux ajuster mon objectif pour surmonter les obstacles : _____

Rendez votre objectif **temporel**. (Fixez-vous une échéance et des jalons.)

Je gagnerai ou j'épargnerai la somme nécessaire à mon objectif d'ici (date) : _____

À ces dates, j'aurai gagné ou épargné :

Date : _____ Épargne/revenu : \$ _____

Date : _____ Épargne/revenu : \$ _____

Date : _____ Épargne/revenu : \$ _____

Reformulez votre objectif selon le modèle S.M.A.R.T. Essayez de le rendre concis et facile à suivre, tout en n'écartant aucun élément important.

Mon objectif : _____

Rendez cet objectif concret : inscrivez un rappel à votre calendrier dans six mois pour faire le point sur votre avancement.

- Avez-vous atteint votre objectif ou accumulé les sommes que vous vous étiez fixées pour cette échéance?
- Si ce n'est pas le cas, que pourriez-vous faire pour vous remettre sur la bonne voie?
- Les objectifs S.M.A.R.T. vous ont-ils aidé à y voir plus clair sur vos projets et à mesurer vos progrès?

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



Pour savoir précisément comment établir un plan financier à votre image, consultez les ressources du programme « Vos outils financiers ».

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Programmes de littératie financière](#), [Vos outils financiers](#) et [Module 11 : Planification financière](#).

Pour obtenir des conseils de planification financière spécialement adaptés à vos besoins et à votre situation, adressez-vous à un planificateur financier qualifié. Votre cahier vous donne des pistes pour trouver de l'aide.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/argent, puis cliquez sur [Épargne et investissement](#) et [Choisir un conseiller financier](#).

Vous trouverez des ressources supplémentaires sur les besoins et les désirs dans la Base de données canadienne sur la littératie financière :

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/outils-financiers, puis cliquez sur [Base de données canadienne sur la littératie financière](#).

MODULE 7 – SE PROTÉGER



IDÉE MAÎTRESSE : Soyez vigilant et faites ce qu'il faut pour protéger votre identité et vos finances.

Un monde d'escroqueries

Bon nombre de fraudeurs utilisent les services de communication pour vous attirer dans les mailles de leur filet.

- Arnaque du virement de fonds
 - On vous demande de l'aide pour transférer une somme importante de l'étranger.
- Fraude par loterie
 - On vous offre un gros lot alors que vous n'avez pas acheté de billet de loterie.
- Arnaque pour des articles à vendre
 - On vous propose de vous rembourser un trop-payé sur un achat que vous n'avez pas effectué.

Certains autres fraudeurs essaient de vous persuader d'envoyer de l'argent dans le but de percevoir un plus gros montant. Ils en profitent pour voler votre nom, votre adresse et vos renseignements bancaires. Ne vous laissez pas berner!

Statistiques sur la fraude au Canada

Pertes totales attribuables à la fraude par carte de crédit au Canada :

- 366 millions de dollars en 2010
- 940 millions de dollars en 2016

[Source : American Express Canada, Mastercard Canada, Visa Canada.]

Vol d'identité

Le vol d'identité, c'est lorsque quelqu'un se fait passer pour vous à votre insu dans le but d'obtenir, entre autres, vos renseignements personnels et bancaires.

L'hameçonnage, technique fréquemment utilisée pour le vol d'identité, prend la forme d'un courriel, d'un message texte ou d'un appel venant d'un fraudeur qui se fait passer pour le représentant d'une institution financière ou de tout autre organisme officiel et vous demande de lui fournir vos données bancaires ou d'autres renseignements sur un compte.

Les quelques exemples qui suivent vous diront sans doute quelque chose :

Exemple de fraude (ARC)

Rappel de transfert Interac : Vous avez reçu un virement de la part de l'ARC
interac@paiements.interac.ca
Lundi 2019-07-17, 9 h 44
À : Pierre.Untel@email.com

Cher client,

Vous avez reçu un paiement de 458,00 \$ (CAD) de l'Agence du revenu du Canada.

Cliquez sur [Accepter](#) pour déposer votre argent.
Merci de répondre immédiatement; ce message expirera dans 24 heures.

FAQ | Transaction sécurisée

Quels sont les signes qu'un courriel est frauduleux?

- Un courriel d'hameçonnage contient généralement votre adresse, mais pas votre nom, et commence par une formule de salutations générale comme « Cher client ».
- Le gouvernement et les institutions financières ne transfèrent jamais d'argent par courriel ou virement électronique. Ils vous avisent simplement qu'un chèque a été envoyé ou qu'un dépôt direct a été effectué, ou vous demande de vous connecter à votre compte en ligne pour lire un message dans la zone sécurisée.
- Généralement, le lien visible ne concorde pas avec l'adresse qui lui est associée. En faisant glisser la souris sur le lien incorporé dans le courriel, une petite boîte indiquant l'URL s'affiche (adresse Web). Si celle-ci diffère de celle indiquée dans le courriel, il se peut que le lien vous dirige vers un faux site Web.
- Souvent, le courriel comporte des erreurs de grammaire ou des éléments qui manquent de cohérence.
- Certains courriels font référence à un « problème » qui touche votre compte et insistent sur la nécessité d'agir sans tarder en cliquant sur un lien pour confirmer vos renseignements. Le gouvernement et les institutions bancaires ne vous informeront jamais d'un problème au moyen d'un courriel non sollicité, mais vous vous indiqueront plutôt de vous connecter à votre compte pour obtenir l'information requise.
- L'expéditeur invoque habituellement une situation urgente pour vous amener à répondre immédiatement.

Si vous recevez un courriel ou un message de ce genre :

- N'y répondez pas et ne cliquez sur aucun lien.
- Si vous avez un doute sur l'authenticité d'un message, vérifiez votre compte en ligne ou téléphonez à l'institution concernée sans utiliser les liens fournis dans le message.
- Songez à communiquer avec le service de sécurité de l'institution ou le Centre antifraude du Canada pour signaler l'incident.

Fausse offres d'emploi

Les trois types les plus fréquents de fausses offres d'emploi sont les suivants :

- **Vol d'identité par le truchement de demandes d'emploi.** Les voleurs vous demandent des renseignements personnels « pour le service des ressources humaines » et ils les utilisent pour voler votre identité.
- **Être recruté pour un travail illégal.** Il s'agit souvent d'offres d'emploi à la maison, par exemple pour travailler comme « réexpéditeur ». On vous offre un bon salaire et vos fonctions consistent à recevoir des colis à la maison et à les réexpédier à l'étranger. Vous payez vous-même les frais de réexpédition; vous êtes payé au moyen d'un faux chèque et les colis ont été payés avec des cartes de crédit volées ou fausses.
- **Faux frais d'emploi.** On vous promet un emploi, mais seulement si vous payez des frais pour le traitement des données, l'administration ou les uniformes.

Signes révélateurs de fausses offres d'emploi :

- On offre un salaire intéressant pour très peu de travail, et même pour ne rien faire.
- On promet de payer les salaires en argent comptant.
- On ne précise aucune adresse municipale ou personne-ressource.
- On exige que vous ouvriez un nouveau compte bancaire ou que vous acceptiez les chèques de l'entreprise pour « faire l'essai » d'un service de virement de fonds.

Fraude sur les médias sociaux

Voici les tentatives de fraude que vous pourriez voir passer sur votre fil d'actualités :


- Applications, sondages ou liens frauduleux
 - Pour vous inciter à télécharger un logiciel malveillant ou pour envoyer des messages électroniques non sollicités à vos amis.
- Messages frauduleux et hameçonnage
 - Pour vous demander de vous connecter à un faux site dans le but de voler votre identité.
- Fausse demande d'ajout à une liste d'amis
 - Pour rassembler des données afin d'envoyer des messages électroniques non sollicités ou des messages frauduleux.
- Faux transfert d'argent ou fausse demande de financement participatif (comme GoFundMe)
 - Pour vous demander d'aider un ami en envoyant de l'argent.

Les médias sociaux sont un parfait terrain de jeu pour les fraudeurs, car vous êtes portés à faire confiance à vos relations et à communiquer vos renseignements personnels.

- Sachez faire bon usage des paramètres de confidentialité et de sécurité des médias sociaux pour contrôler ce que les autres voient.
- Ne communiquez que le minimum de renseignements personnels :
 - Sur votre profil, n'affichez pas vos numéros de téléphone, votre adresse courriel ou postale, votre lieu de travail, l'école où va votre enfant ou tout autre renseignement personnel.
 - N'indiquez pas vos achats importants, vos renseignements bancaires ou vos absences de la maison, et n'utilisez pas les étiquettes de géolocalisation. Toute cette information pourrait fournir aux fraudeurs des indices leur permettant de vous cibler.
 - Ne publiez pas de photos où l'on peut voir des renseignements personnels, par exemple votre adresse ou votre permis de conduire.
- Inscrivez-vous aux médias sociaux avec une adresse courriel distincte.
- Ne communiquez pas vos identifiants et vos mots de passe.
- Ne communiquez jamais votre NIP.

Comment vous protéger contre la fraude

Cochez les conseils que vous suivez systématiquement.

✓	Conseils pour se protéger
	Communiquez vos renseignements personnels uniquement aux entreprises que vous connaissez et auxquelles vous faites confiance.
	Brûlez ou déchiquetez tout courriel ou document financier contenant des renseignements personnels. Ne les recyclez pas.
	N'exposez pas votre portefeuille ou votre sac à main lorsque vous êtes dans des lieux publics ou bondés, ainsi que dans les transports en commun.
	Ne gardez sur vous que les pièces d'identité dont vous avez besoin (ex. : ne conservez pas votre certificat de naissance dans votre sac).
	Verrouillez votre boîte aux lettres, dans la mesure du possible. Si vous vous absentez, demandez à un voisin en qui vous avez confiance de récupérer votre courrier, ou faites retenir votre courrier par Postes Canada.
	Limitez le nombre de cartes de crédit que vous détenez, et vérifiez vos relevés bancaires chaque mois.
	Conservez une limite de crédit basse pour que les voleurs éventuels ne puissent pas dépenser de sommes trop importantes.
	Utilisez une carte de crédit distincte, dont la limite de crédit est basse, pour les achats en ligne.
	Vérifiez votre dossier de crédit au moins une fois par an.
	Assurez-vous que les sites Web sont sécurisés avant de transmettre des renseignements personnels. Vérifiez si l'adresse commence bien par « HTTPS » (le « s » indique qu'il s'agit d'une connexion sécurisée) ou si l'icône du cadenas est présente.
	
	Supprimez les courriels dans lesquels on vous demande des renseignements personnels.
	Tenez à jour les pare-feu et les logiciels espions sur vos ordinateurs.
	Si un télévendeur semble chercher à obtenir des renseignements personnels, comme votre date de naissance, raccrochez.
	Détruisez tout document expiré qui contient des renseignements personnels (ex. : permis de conduire).
	Conservez vos relevés bancaires pour au moins un an afin de pouvoir justifier le solde de votre compte dans l'éventualité d'un vol d'identité.
	Soyez sceptique : si une offre semble trop belle pour être vraie, c'est le cas!

Que pourriez-vous faire de plus pour vous protéger?

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



Si vous êtes victime d'un vol d'identité

Marche à suivre :

- Communiquez immédiatement avec votre institution financière.
- Informez les bureaux de crédit du Canada.
 - Equifax Canada www.equifax.ca
 - TransUnion Canada www.transunion.ca
- Communiquez avec le Centre antifraude du Canada à www.centreantifraude.ca.
- Signalez l'incident au service de police de votre municipalité dès que vous vous en rendez compte.

Pour un guide complet sur les façons de vous protéger lorsque vous êtes en ligne :

- Rendez-vous sur le site pensezcybersecurite.gc.ca et cliquez sur [Protégez-vous](#).

Pour en savoir plus sur la fraude et les arnaques fiscales, visitez le site Canada.ca/impots-prevention-fraude.

Vous trouverez aussi de l'information à ce sujet dans la Base de données canadienne sur la littératie financière.

- Rendez-vous sur la page Canada.ca/outils-financiers, puis cliquez sur [Base de données canadienne sur la littératie financière](#).

MODULE 8 – RÉSUMÉ ET CONCLUSION



IDÉE MAÎTRESSE : Vous avez beaucoup appris et acquis un bagage qui renforce votre littératie financière. Maintenant, il faut le mettre à profit!

Qu'avons-nous appris?

- Surveillez vos revenus et vos dépenses à l'aide d'un budget.
- Économisez de l'argent en examinant attentivement vos factures et en réduisant votre « facteur latte ».
- Commencez par vous payer en épargnant automatiquement.
- Constituez un fonds d'urgence.
- Comparez les comptes bancaires, cartes de crédit et plans pour choisir ceux qui vous conviennent le mieux.
- Remboursez toutes vos dettes à temps et au complet, dans la mesure du possible.
- Établissez des objectifs clairs en matière d'épargne.
- Utilisez les REER et les CELI pour faire fructifier votre épargne à l'abri de l'impôt.
- Trouvez un conseiller financier agréé pour obtenir des conseils sur les placements à long terme.
- Protégez votre identité et évitez le vol d'identité.

Aide-mémoire sur la santé financière

Cochez tous les points que vous pouvez travailler cette semaine.

✓	Est-ce que...
Chaque jour	
	Je surveille mes dépenses.
	J'agis en consommateur avisé : je compare les prix et je suis à la recherche des aubaines.
	Je limite mes transactions aux guichets automatiques pour réduire les frais de service.
	Je continue à améliorer mes connaissances financières.
Chaque semaine	

	J'examine mes comptes bancaires en ligne.
	Je respecte le montant alloué aux dépenses hebdomadaires.

Chaque mois

	Je paie mes factures à temps.
	Je fais la somme des dépenses dans chaque catégorie et je les compare à mon revenu.
	J'épargne de 5 à 10 % de mon revenu au moyen du dépôt automatique.
	J'alimente mon fonds d'urgence (jusqu'à ce qu'il atteigne l'équivalent d'au moins trois mois de salaire net).
	J'examine toutes les factures et tous les relevés de compte, et je fais corriger les erreurs, s'il y a lieu.
	J'examine mes relevés de placement (une fois par trimestre).

Une fois par an

	J'examine mon dossier de crédit.
	Je cotise à mon REER ou à un autre régime d'épargne enregistré.
	Je revois mes objectifs financiers.
	Je mets mon plan financier à jour.

Une fois par semaine, choisissez des points à travailler.

Date	Points à travailler

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE



- Autorités canadiennes en valeurs mobilières : www.autorites-valeurs-mobilieres.ca
- Bureau de la consommation : www.canada.ca/fr/services/finance/questions-consommation.html
- Bureau du surintendant des faillites : www.ic.gc.ca/eic/site/bsf-osb.nsf/fra/accueil
- Centre antifraude du Canada : www.centreantifraude.ca
- Canada.ca/argent
- Canada.ca/financement-etudes
- Canada.ca/litteratie-financiere
- Canada.ca/outils-financiers

Veillez nous faire parvenir vos commentaires à ces coordonnées :

Agence de la consommation en matière financière du Canada
Édifice Enterprise, 6^e étage
427, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1R 1B9

Courriel : info@fcac.gc.ca

Téléphone : (sans frais) 1-866-461-3222

Téléimprimeur TTY : 613-947-7771 ou 1-866-914-6097

Suivez-nous sur les médias sociaux pour obtenir plus de conseils en gestion financière :



facebook.com/ACFCan



twitter.com/ACFCan



instagram.com/acfc_can



youtube.com/ACFCan



Joignez-nous sur LinkedIn

